

THÈMES

- Élaborer des propositions visant à améliorer l'attractivité, le management et l'évolution des métiers de l'encadrement.

L'ESSENTIEL

- **État des lieux de l'encadrement au MENJS** (intervention Mme LE GLEUT, chef service RH de la DGRH)
 - Diversifier les modalités de recrutement des encadrants (PERDIR / IEN-IAIPR) / cadres administratifs)
 - Ouvrir et diversifier les viviers de recrutement (PE, CPE, cadres administratifs jusqu'aux militaires...)
 - Renforcer les 3 voies Concours / Liste aptitude (voie ascendante) / Détachement (voie latérale, provisoire mais pouvant déboucher sur une intégration)
 - Rendre attractifs ces corps : Revalorisation au plan indemnitaire, des indices de fin de carrière (pour le futur corps unique) et les passages de grade
 - Recentrer la formation initiale et continue sur la dimension managériale
 - Faire la promotion des métiers des cadres de l'EN dépassant le cadre des compétences pédagogiques pour les rendre attractifs dans d'autres administrations. Accompagner les cadres vers d'autres champs ministériels et autres administrations (3e ou 4e carrière) par effet de passerelles.
- **Temps de travail** : produire en 3 sous-groupes et en 45 min 18 propositions visant à améliorer :
 - l'attractivité et le recrutement des encadrants : aide à l'éclosion, aux choix, à la mobilité,
 - le leadership : gérer les tâches et le temps, formation initiale et continue transversale, coopération et collégialité
 - l'évolution dans l'encadrement : des directeurs d'écoles, des Perdir et inspecteurs, des cadres administratifs. Exemple des questions à étudier visant à conduire la réflexion au sujet des directeurs d'école :
 - « Que faut-il au directeur d'école pour qu'il soit un cadre à part entière ? »
 - « Comment la direction d'école peut-elle conduire d'autres fonctions d'encadrement ? »

LE SNALC A INSITÉ SUR...

- L'amélioration de l'accompagnement et du soutien de l'encadrement envers les personnels
- La réduction des tensions, défiances et souffrances aux différents étages de la chaîne d'encadrement et entre ces étages.
- La conception des objectifs du management au service des objectifs éducatifs

L'AVIS DU SNALC

- **Atelier sympathique mais relevant plus de la dynamique de groupe que d'une construction de propositions étayées.**
- **Le travail où le groupe a été conduit, visant en 45min à élaborer 18 propositions, a montré un manque évident de sérieux et de déontologie :**
 - Les questions proposées à l'étude dans le but de produire des solutions ont été imposées par l'IGESR. Or leur choix est plus que discutable.
 - Pour le SNALC il s'agissait là de pré-orienter la réflexion et de conditionner le sens des propositions. Cette démarche est tout à fait contestable.
 - Les questions ici à étudier sont des questions de fond, hautement professionnelles, et de plus très peu consensuelles. Elles ne peuvent donner lieu à des solutions hasardeuses, ultra-rapides, en l'absence de représentants des personnels experts et de spécialistes aux compétences reconnues en la matière.
 - Que vont devenir ces propositions ? Car compte tenu de la finalité de l'atelier et de l'attente de réponses par le ministère, elles peuvent être potentiellement dangereuses !
- **En l'état, le SNALC ne cautionnera pas les résultats de ces « travaux ». Il les dénoncera, ainsi que la méthode.**